

# Obtention de Permis de conduire en coté piste (Aire de Trafic)

## Documents à remettre au bureau des Badges :

- Attestation de formation sécurité piéton en côté piste datée de moins de 6 mois
- Attestation de formation de conduite sur l'aire de Trafic délivrée par l'employeur datée de moins de 6 mois

PERMIS n° .....

Valable jusqu'au .....

Société Aéroport Montpellier Méditerranée

Vu les mesures d'application de l'arrêté préfectoral de police en vigueur

NOM : .....

PRÉNOM : .....

EMPLOYEUR : .....

Est autorisé à la conduite des véhicules sur l'aire de Trafic  
de l'aéroport de Montpellier Méditerranée

DATE : ..... SIGNATURE : .....

Permis de conduire : validité 2 ans.

# Obtention de Permis de conduire en coté piste sur l'aire de Mouvement (aire de Trafic + aire de Manœuvre)

## Documents à remettre au bureau des Badges :

- Attestation de formation sécurité piéton en côté piste datée de moins de 6 mois
- Attestation de formation de conduite sur l'aire de Manœuvre datée de moins de 6 mois
- Permis de conduire sur l'aire de Trafic ou Attestation de formation de conduite sur l'aire de Trafic datée de moins de 6 mois

PERMIS n° .....

Valable jusqu'au .....

Société Aéroport Montpellier Méditerranée

Vu les mesures d'application de l'arrêté préfectoral de police en vigueur

NOM : .....

PRÉNOM : .....

EMPLOYEUR : .....

Est autorisé à la conduite des véhicules sur l'aire de Mouvement  
de l'aéroport de Montpellier Méditerranée

DATE : ..... SIGNATURE :

**SPECIMEN**

Permis de conduire : validité 2 ans.